



# Meeting de natation

Samedi, 11 novembre 2023, Charmey



<b>Date / heure</b>	11 novembre 2023 à partir de 07h30
<b>Lieu de la manifestation</b>	Piscine communale, Riau-de-la Maula 1, 1637 Charmey
<b>Organisatrice / Organisateur (CO)</b>	Sport Handicap du Sud Fribourgeois
<b>Langue</b>	Français
<b>Délai des inscriptions</b>	08.10.2023 <b>Le nombre de participant-es est limité à 150 athlètes.</b> Les inscriptions sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée.
<b>Frais de participation</b>	CHF 25.– par participant·e. Chaque coach qui accompagne 4 athlètes et qui présente un certificat de cours de base valide ne paie pas de frais de participation. CHF 30.– par personne pour le souper et la soirée du samedi <b>Le montant doit être réglé sur place en espèces.</b> Vous trouverez plus d'informations à propos des frais de participation <a href="#">ici</a>
<b>Informations</b>	Anne-Lise Bongard, Creiso Bourlet 20, 1624 Grattavache, <a href="mailto:annelisebongard@bluewin.ch">annelisebongard@bluewin.ch</a> , 026 917 00 08, 079 303 74 68.
<b>Droit de participation</b>	La participation est ouverte à toutes les personnes en situation de handicap mental. Vous trouverez plus d'informations <a href="#">ici</a> . Special Olympics Switzerland part du principe que les participant-es sont en bonne condition physique et que, si nécessaire, tous les examens médicaux (p. ex. test d'instabilité atlanto-axiale pour les personnes souffrant de trisomie 21) ont été effectués et que toutes les mesures ont été prises pour que les athlètes puissent pratiquer leur sport sans risque de blessure.

<p><b>Accessibilité</b></p>	<p>Nous nous engageons à ce que la participation à nos événements soit accessible au plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap.</p> <p>En matière d'accessibilité, nous nous efforçons, ainsi que les CO locaux, de garantir un accès aux installations sportives. Nous vous remercions de votre compréhension si nous ne pouvons l'assurer à 100% et en tout temps. Pour toute question liée à l'accessibilité des différents sites, nous vous prions de contacter directement le CO.</p>
<p><b>Parcours</b></p>	<p>4 lignes d'eau</p>
<p><b>Epreuves/catégories</b></p>	<p><b>Catégorie 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25m nage assistée</li> <li>• 25m nage avec support de flottaison</li> </ul> <p><b>Catégorie 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25m nage libre / dos / brasse</li> <li>• 50m nage libre</li> <li>• Relais 4x25m</li> </ul> <p><b>Catégorie 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50m nage libre / dos / brasse</li> <li>• 100m nage libre</li> <li>• Relais 4x25m</li> </ul> <p>Chaque athlète ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.</p> <p>Les nageuses et nageurs de la catégorie 1 peuvent participer au maximum à 2 épreuves individuelles (pas de relais). Les coaches ne doivent en aucun cas tracter ou pousser leurs athlètes.</p> <p>Les nageuses et nageurs des catégories 2 et 3 peuvent nager au maximum 2 épreuves + le relais.</p> <p>Les équipes du relais peuvent être composées d'athlètes de catégorie 2 et 3.</p> <p>Merci également aux coaches d'inscrire les nageuses et nageurs de «bon niveau» dans des 50m au lieu de 25m.</p>

<b>Divisioning</b>	<p>Les séries seront formées selon les temps indiqués par les coaches.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si un·e athlète participe pour la première fois ou si le coach ne connaît pas son temps, il est conseillé de ne pas indiquer de temps de référence lors de l'inscription. De cette manière l'athlète sera affecté·e à la catégorie la plus forte et ne pourra pas être disqualifié·e pour la règle du « maximum effort »</li> </ul>
<b>Maximum Effort Rule</b>	<p>Conformément à la règle du « Maximum Effort » l'amélioration des performances ne doit pas dépasser les valeurs suivantes par rapport aux temps indiqués par les coaches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) max. 20% pour les distances jusqu'à 25m</li> <li>b) max. 15% pour les distances dès 50m et pour tous les relais</li> </ul> <p>En cas de dépassement de ce pourcentage, l'athlète peut être disqualifié·e et le coach reçoit un avertissement.</p>
<b>Règlement</b>	<p>Le meeting se déroulera conformément aux règlements de Special Olympics : <a href="#">Règlements Natation</a></p>
<b>Programme</b>	<p>Début des courses à 08h30 précises, même si des clubs sont absents.</p> <p>07h30 Ouverture de la piscine</p> <p>08h00 Réunion des chefs d'équipes</p> <p>08h30 Début des courses</p> <p>12h00 environ, repas de midi</p> <p>13h15 environ, reprise des courses</p> <p>17h45 environ, fin des activités sportives</p> <p>19h30 environ souper</p>
<b>Déplacement</b>	<p>Les participant·es se déplacent par leurs propres moyens.</p>
<b>Parking</b>	<p>À proximité de la piscine</p>
<b>Restauration</b>	<p>Le repas de midi est compris dans le prix et est organisé sur place.</p> <p>Le souper le samedi soir est sur inscription.</p>

<b>Hébergement</b>	Pour cette année, il n'est malheureusement pas possible d'offrir un hébergement.
<b>Assistance médicale</b>	Assurée par le CO.
<b>Assurances</b>	Les assurances de personnes et responsabilité civile sont à la charge des participant·es. Le CO et Special Olympics Switzerland déclinent toute responsabilité.